

**Délibération n° 186 du Comité Syndical**

*L'an deux mille vingt-trois le vingt et un mars à 10 h 030*

*Les délégués du comité syndical, légalement convoqués le 15 mars 2023, se sont réunis à Séverac d'Aveyron, sous la Présidence de Monsieur Arnaud VIALA*

*Etaient présents : Christian NAUDAN, Mélanie BRUNET, André CARNAC, Christiane MARTIN,*

*Ayant donné procuration : Ms Jean-Luc CALMELLY, Mme Evelyne ESTRISPEAU*

**Objet : Présentation et vote du Budget Primitif 2023 – Budget Principal**

M. le Président rappelle que la nomenclature budgétaire de ce présent budget est celle de la M57 développé.  
Il est donné lecture par le Président des dépenses et recettes prévues en 2023

Proposition de budget primitif 2023 – synthèse

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
opérations réelles	1 642 631.00 €	1 642 880.45 €
opérations d'ordre	1 642 631.00 €	1 642 631.00 €
Résultat reporté		
<b>TOTAL</b>	<b>3 285 262.00 €</b>	<b>3 285 511.45 €</b>

  

<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
opérations réelles	435 000.00 €	435 000.00 €
opérations d'ordre	1 642 631.00 €	1 642 631.00 €
Résultat reporté		
<b>TOTAL</b>	<b>2 077 631.00 €</b>	<b>2 077 631.00 €</b>

  

<b>CUMUL DES DEUX SECTIONS</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>5 362 893.00 €</b>	<b>5 363 142.45 €</b>

Ce projet de budget 2023 est soumis au vote du Conseil

Le Conseil syndical à l'unanimité des voix vote le budget primitif 2023 – Budget Principal

Sens des votes :  
Nombre de délégués titulaires en exercice : 9  
Nombre de délégués titulaires présents ou représentés : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 7  
Pour : 7 Abstentions : Contre :

Fait et délibéré à Séverac d'Aveyron,  
le 21 mars 2023

Le Président,



Arnaud VIALA